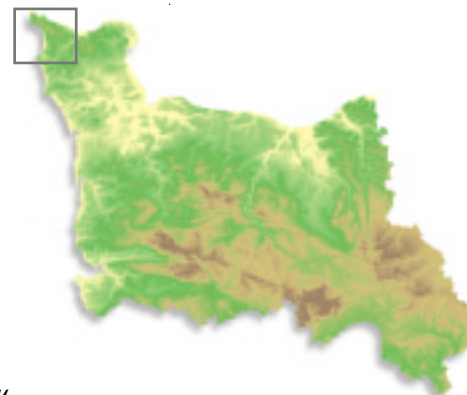




Ci-dessus :
Le bocage au sud de
Gréville-Hague.

Unité 4.2.2

La Hague bocagère



La partie nord de la presqu'île de la Hague, protégée des vents de sud-ouest souvent violents, bénéficie d'une végétation arborée qui en fait un paysage de bocage en contraste avec la "Hague sauvage" des landes qui jouxte la côte sud.

La face arborée de la Hague.

Lorsque l'altitude s'abaisse vers le nord ou que le plateau s'éloigne de la mer occidentale, les effets du vent s'atténuent et la croissance de l'arbre retrouve des conditions normales. Le bocage, aux parcelles de formes irrégulières, est fait de haies souvent touffues de chênes pédonculés, de hêtres, de frênes, qui cloisonnent étroitement le paysage. L'herbe et le labour (céréales d'automne, colza, maïs) se partagent l'espace agricole. Des bois se glissent dans les vallons qui rejoignent la mer ou la Divette. Leurs versants sont tapissés de landes de fougères qui roussissent à

l'automne. Cette région, qui fut la plus peuplée de la Hague, possède de nombreux lieux d'habitat aux bâtiments de granite couverts de schistes bleus mais qui se révèlent seulement de près à cause des écrans bocagers. Les fermes du Tourps, de l'Epine-Due et de la Maison d'Eculleville sont très remarquables.

Ci-dessous :
La Hague bocagère.



Un pays en vert.

Un paysage dominé par le jeu des verts francs, image de bocage traditionnel.

Les couleurs sont celles d'un bocage, presque insolite en cette extrême pointe du Cotentin. Le vert dense des pâtures, encloses de haies de feuillus au feuillage sombre où se distingue le gris lisse des troncs de hêtres, apporte une note fraîche dans un paysage environné par le dialogue entre lande et pierre nue. Le bâti, fortement présent, est souvent édifié en pierre avec toitures bleues de schistes ou d'ardoises. La pression urbaine de Cherbourg se traduit par une série de lotissements aux maisons blanches qui semblent bien étrangères dans ce site de verdure.



Ci-contre :
Acqueville.



Ci-contre :
Ferme à Branville-Hague;

Une végétation “sous le vent”.

La végétation témoigne de la situation et de l'exposition. Ce versant nord de la Hague reçoit des précipitations abondantes et n'est pas soumis à l'agression de vents desséchants. Ainsi protégé, ce milieu a permis le développement des arbres, nombreux dans les bosquets, sur les haies du bocage et le long des “caches” ou chemins creux. Les essences y sont mêlées et témoignent d'une hygrométrie généreuse : le hêtre et le frêne se mêlent au chêne pédonculé tandis que la strate arbustive voit se développer le sureau, le prunellier et l'épine blanche.

Ci-contre :

Flottemanville, fond de vallon.



Entre la déprise des vallons et la périurbanisation.

La déprise des vallons a commencé avec le déclin de la population au milieu du XIX^e siècle et s'accroît aujourd'hui car les exploitations agricoles négligent les terres les plus difficiles. Aussi, les friches s'y étendent à côté des ruines des moulins. En dehors, le paysage agricole est peu modifié, à l'exception des constructions neuves de stabulations et de hangars. La périurbanisation cherbourgeoise insinue les maisons récentes avec leur banalité de formes, de crépis et de toits d'ardoises, surtout dans la partie orientale. Les bourgs de Sainte-Croix-Hague, Tonneville, Nouainville s'entourent de tels lotissements. La route départementale 901, élargie et de profil modifié sans reconstitution de haies bordières, a perdu toute intégration au paysage, à la différence du reste du réseau routier. Enfin, pylônes et lignes électriques à très haute tension ont été surimposés au paysage.

Ci-dessous :
Teurtheville-Hague.



Communes concernées

• *Département de la Manche :*

Acqueville / Branville-Hague / Digulleville / Eculleville / Equeurdreville-Hainneville / Flottemanville-Hague / Gréville-Hague / Helleville / Nouainville / Omonville-la-Petite / Omonville-la-Rogue / Querqueville / Sainte-Croix-Hague / Sideville / Teurtheville-Hague / Tonneville / Urville-Nacqueville.